

il est de toute première importance que l'établissement de la nouvelle facilité qui nous est proposée durant cette réunion ait lieu sans délai,

La création de cette facilité représentera un progrès marqué dans le raffermissement du système monétaire international. Il ne faut pas toutefois y voir une panacée universelle. Si certains pays persistent à mal diriger leur régime économique, la gestion la plus parfaite qui soit de l'approvisionnement en liquidités internationales ne pourra les protéger des conséquences, ni eux-mêmes ni leurs vis-à-vis commerciaux. Les déséquilibres de la balance des paiements demeureront l'une des manifestations les plus évidentes et les plus inquiétantes d'une mauvaise administration. Par contre, une gestion améliorée de la liquidité internationale favorisera des conditions propices à un bon rajustement des politiques nationales. Le souple fonctionnement du système international continuera à dépendre essentiellement de la politique nationale de chacun de nos pays.

Le Canada a eu sa part de difficultés en cherchant à trouver un juste équilibre de politiques en vue d'atteindre les buts qu'il s'est fixés. Pendant plusieurs années, le personnel du FMI a étudié avec nous, au cours de nos consultations annuelles et d'une façon très ouverte et très approfondie, les problèmes qui entourent la formulation des politiques financières et monétaires appropriées aux besoins de l'économie canadienne. Au cours de l'année écoulée ou des dix-huit derniers mois, nous avons réussi à éloigner l'économie canadienne d'un taux de croissance insoutenable pour la mener vers un rythme convenant à nos moyens, sans pour cela interrompre entièrement notre expansion. Dans l'intervalle, nos importations ont continué à croître. Il est clair cependant que nous avons mieux réussi à soutenir notre croissance économique qu'à assurer la stabilité des coûts et des prix. Nous nous proposons toutefois d'allier une croissance continue à la stabilité des prix; je doute d'ailleurs qu'à la longue il soit possible d'atteindre l'une sans l'autre. Nous comptons également nous servir de tous les moyens à notre disposition pour rétablir l'équilibre.

Permettez-moi maintenant d'aborder les questions qui se rattachent au groupe de la Banque mondiale. La plus importante concerne la reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement (IDA). Il faut s'entendre sur la portée et les conditions de cette reconstitution.

Le gouvernement canadien n'a pas pris de décision définitive quant à l'étendue que doit atteindre ce réapprovisionnement. Je ne doute pas que, lorsqu'il sera prié de le faire, il se laissera guider surtout par les besoins des pays en voie de développement et par leur aptitude à bien utiliser l'aide qu'on leur donne. Comme je l'indiquais lors de la réunion de l'an dernier, nous croyons que l'IDA devrait obtenir de nouveaux fonds d'un montant notablement plus élevé que le chiffre actuel. Il y a quelque temps, le président de la Banque mondiale recommandait un chiffre d'un milliard de dollars par année pendant trois ans; on a aussi discuté une alternative comportant une augmentation graduelle qui atteindrait la troisième année un milliard, et s'établirait sur trois ans à une moyenne de 800 millions de dollars.

Une augmentation d'un milliard de dollars par année de l'autorisation d'engagement de l'IDA impliquerait un virement supplémentaire de fonds des pays développés, de l'ordre de 750 millions de dollars par année, soit environ \$1.25 par tête; une augmentation jusqu'à concurrence de 800 millions entraînerait un